

Répertoire spécifique
Enseigner l'anglais (CELTA)

Active

N° de fiche

RS6547

Code(s) NSF :

- 136 : Langues vivantes, civilisations étrangères et régionales
- 333 : Enseignement, formation

Formacode(s) :

- 44515 : Didactique langue
- 15234 : Anglais
- 44583 : Formation enseignant
- 44562 : Méthode pédagogique

Date d'échéance de l'enregistrement : 27-03-2027

CERTIFICATEUR(S)

Nom légal	SIRET	Nom commercial	Site internet
CAMBRIDGE ASSESSMENT OVERSEAS LIMITED	87910052700016	Cambridge	https://www.cambridgeenglish.org/ (https://www.cambridgeenglish.org/)

RÉSUMÉ DE LA CERTIFICATION

Objectifs et contexte de la certification :

Le CELTA - Certificat d'enseignement de l'anglais - est une certification destinée à des professionnels dispensant des formations d'anglais auprès d'enfants comme d'adultes.

L'objectif professionnel de la certification est l'animation d'une session de formation appliquée à l'enseignement de l'anglais, à destination d'un public non-anglophone, mais aussi dispensée en langue anglaise, de manière professionnelle. La certification est utilisée par des organismes de formation d'anglais et autres institutions éducatives.

Afin de préparer cette certification, les candidats dont l'anglais n'est pas la langue maternelle doivent en avoir une connaissance solide

Une question ?



aussi bien à l'écrit qu'à l'oral, afin de pouvoir enseigner à des stagiaires dont les niveaux d'anglais sont divers. Pour cela, le niveau d'anglais requis est C1+ minimum, selon le Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL).

Public visé :

Tout adulte répondant aux prérequis qui souhaite développer davantage ses connaissances de l'anglais, et les appliquer à la transmission de cette langue

Tout enseignant/formateur d'anglais qui souhaite approfondir ses compétences et enrichir son parcours professionnel

Tout formateur/enseignant satisfaisant aux prérequis et souhaitant former/enseigner l'anglais

Tout enseignant qui souhaite enseigner l'anglais en ligne, approfondir ses connaissances et pratiques des outils et technologies numériques.

Compétences attestées :

1 : Préparer des sessions de formation d'anglais qui tiennent compte des besoins, des objectifs, du contexte et des préférences d'apprentissage des apprenants, afin de leur proposer une pédagogie en langue anglaise adaptée.

2 : Analyser les principales caractéristiques de la langue anglaise, afin d'anticiper les difficultés potentielles d'apprentissage de publics non anglophones, et de développer des stratégies d'enseignement appropriées.

3 : Animer en anglais un cours communicatif ayant pour objectif d'impliquer les apprenants et de favoriser leurs compréhension et expression, écrites et orales, afin de permettre à des participants non anglophones de développer les compétences correspondantes.

4 : Organiser une évaluation régulière de l'atteinte d'objectifs d'apprentissage de la langue anglaise, dans un souci de retour sur investissement pour soi et pour les participants.

Modalités d'évaluation :

Mises en situation pratiques et travaux écrits.

SECTEUR D'ACTIVITÉ

Références juridiques des règlementations d'activité :

VOIES D'ACCÈS

Le cas échant, prérequis à l'entrée en formation :

Être titulaire d'une certification de niveau 4.
Avoir des compétences en anglais à l'oral et à l'écrit de niveau minimum C1+ du Cadre Européen Commun de

Une question ?

Référence pour les langues (CECRL). Ce niveau C1+ doit être prouvé par une certification Cambridge (au moins 200), TOEFL (au moins 110), IELTS (au moins 8), ou équivalent.

Le cas échéant, prérequis à la validation de la certification :

Validité des composantes acquises :

Voie d'accès à la certification	Oui	Non	Composition des jurys
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant		X	-
En contrat d'apprentissage		X	-
Après un parcours de formation continue	X		- un évaluateur agréé (Assessor), externe à la structure de Cambridge - un évaluateur en chef (Joint Chief Assessor), externe à la structure de Cambridge - un responsable CELTA de Cambridge - un responsable des examens de Cambridge
En contrat de professionnalisation		X	-
Par candidature individuelle		X	-
Par expérience		X	-

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS PROFESSIONNELLES, CERTIFICATIONS OU HABILITATIONS

Aucune correspondance

Une question ?

BASE LÉGALE

Date de décision	27-03-2024
Durée de l'enregistrement en années	3
Date d'échéance de l'enregistrement	27-03-2027
Date de dernière délivrance possible de la certification	27-09-2027

POUR PLUS D'INFORMATIONS

Statistiques :

Lien internet vers le descriptif de la certification :

Liste complète des organismes préparant à la certification

(<https://certifpro.francecompetences.fr/webapp/services/edition/exportPartenaireSp/25528/5119>)

Certification(s) antérieure(s) :

N° de la fiche	Intitulé de la certification remplacée
RS5888 (/recherche/rs/5888)	Certificat d'enseignement de l'anglais - CELTA

Référentiel d'activité, de compétences et d'évaluation :

Référentiel d'activité, de compétences et d'évaluation

(<https://certifpro.francecompetences.fr/api/enregistrementDroit/refActivity/25528/5119>)

Une question ?